



REVUE DE PRESSE

Mercredi 27 décembre 2017



L'effet Johnny Hallyday?

Le baromètre annuel du Journal du Dimanche dévoile des chanteurs plus que jamais populaires auprès des Français. A commencer par Jean-Jacques Goldman qui retrouve sa place de numéro un. Surprenant pour un artiste silencieux... Mais il n'est pas le seul à atteindre les sommets: Michel Sardou fait un bond de trente places et atteint la 11e place. Deux rangs derrière Florent Pagny (+17), alors que Patrick Bruel est 15e (+18 places). Nolwen Leroy (+20) et Mylène Farmer (+15) sont respectivement 25 et 28e.

Chez les politiques, Emmanuel Macron fort de son élection est le premier d'entre eux (34e, +12 places) et même le seul, excepté le retraité Jacques Chirac (40e) et le ministre à l'insu de son plein gré Nicolas Hulot (47e).

L'infographie

Goldman et la chanson française au sommet

Le top 10 des personnalités préférées des Français



- | | | | |
|-----------------|----------------------|---|-------|
| 1 ^{er} | Jean-Jacques Goldman | ▲ | + 2 * |
| 2 ^e | Omar Sy | ▼ | - 1 |
| 3 ^e | Teddy Riner | ▲ | + 1 |
| 4 ^e | Dany Boon | ▲ | + 1 |
| 5 ^e | Sophie Marceau | ▲ | + 3 |
| 6 ^e | Jean Reno | ▲ | + 3 |
| 7 ^e | Michel Cymes | ▼ | - 1 |
| 8 ^e | Gad Elmaleh | ▲ | + 2 |
| 9 ^e | Florent Pagny | ▲ | +17 |
| 10 ^e | Florence Foresti | ▼ | - 3 |

* Evolution par rapport à 2016

Les nouveaux entrants dans le top 50

- 33^e Thomas Pesquet
- 35^e Julien Doré
- 40^e Jacques Chirac
- 42^e Valérie Lemercier
- 45^e Line Renaud

La meilleure progression

11^e
Michel Sardou
▲ + 30

La plus forte chute

47^e
Nicolas Hulot
▼ - 32

INFOGRAPHIE CL

Enquête menée par l'Ifop pour le JDD du 6 au 11 décembre auprès d'un échantillon de 1.003 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus (méthode des quotas). Une liste de 64 personnalités a été soumise aux sondés plus une liste de 50 potentiels nouveaux entrants.

- Depuis la victoire d'Emmanuel Macron en mai dernier, En Marche ! s'efforce de grossir en Charente
- Avec une série d'ateliers de réflexion collective, le parti dit réinventer la démocratie.



La recette d'En Marche! pour faire vivre son mouvement est partout la même: une série d'«ateliers» au moins une fois par mois avec une participation citoyenne la plus large possible. Ici, à la salle de la mairie de Mouthiers, le comité local organisait récemment un atelier de réflexion sur l'Europe, encadré par Pchémek Sokolski (debout). Photo Quentin Petit

Dans les starting-blocks pour les prochains scrutins

Le député Thomas Mesnier, principale figure politique d'En Marche! en Charente, persiste et signe. «Nous présenterons autant de candidats charentais que possible aux prochaines échéances électorales.» La déclinaison locale du mouvement pro Macron aura un an et quelques mois pour se préparer à la première: les européennes de 2019. «Nous prendrons notre part sur la liste», espère le jeune parlementaire qui verrait bien Pchémek Sokolski, actuel référent départemental du mouvement, y figurer. Mais c'est surtout aux municipales de 2020 (ou 2021 si modification) qu'En Marche! veut abattre de nouvelles cartes en Charente. «Il y aura, c'est sûr, au moins une liste à Angoulême. Autant que possible aussi à Cognac et dans toutes les villes importantes.» Mais avec qui, sur quel projet et surtout suivant quelle dynamique? «Il est tôt pour répondre. En tout cas pour conduire les listes, ce sera quelqu'un de la société civile. C'est dans l'esprit de notre mouvement.» Et lui, Thomas Mesnier, répète qu'il ne fera rien d'autre que député dans les cinq prochaines années.

2018
2017

Comment En Marche ! trace sa route en Charente

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Mouthiers-sur-Boëme, un mardi soir en décembre. Il n'avait «pas vu ça depuis 1981». Jacques Bréjoux, le propriétaire du moulin du Verger à Puymoyen, est attablé avec une dizaine d'intellos charentais, jeunes et moins jeunes, tous membres d'En Marche! Son goût pour l'union l'a amené à cet «atelier d'intelligence collective sur l'Europe», l'un des très nombreux rendez-vous proposés dans toute la France par le parti de la majorité présidentielle depuis la victoire du 7 mai.

Cette émulation, le roi du papier, qui ne sort plus guère de son antre de la vallée des Eaux-Clairettes, la trouve «intéressante et rafraîchissante». Aussi enthousiasmante, à l'entendre, que l'époque des radios libres et de la grosse bouffée d'air des premières années Mitterrand. La com-

paraison flatteuse émanant d'un ex-adhérent de longue date du PS charentais dit bien qu'En Marche! a réussi quelque chose. À porter Emmanuel Macron au pouvoir, mais aussi à constituer un socle. Jusqu'en Charente, y compris dans les milieux où on ne l'attendait pas. Ici, ils sont partis à quelques-uns à l'aube de la présidentielle, autour d'un médecin urgentiste de 31 ans originaire de Barbezieux, novice total en politique: Thomas Mesnier, aujourd'hui représentant du peuple français à l'Assemblée nationale. Les voici à présent un millier et demi, rassemblés en comités plus ou moins fournis dans toute la Charente et réunis le plus souvent possible dans ces fameux «ateliers», le fonds de commerce assumé d'un mouvement qui veut repatiner à son goût la «démocratie participative» prônée en son temps par une certaine Ségolène Royal.

«Nos idées, nos débats sont pris en compte»

Et surtout faire passer l'idée que la réforme sociétale à la sauce Macron se mijote là, qu'elle vient tout droit du peuple. «Tout le programme d'En Marche! s'est construit comme ça et continue de se bâtir avec les gens, pour les gens», assure Przemyslaw «Pchémek» Sokolski, référent départemental depuis que Thomas Mesnier a pris son billet pour le palais Bourbon. À l'issue de l'élection présidentielle, les ateliers charentais se sont creusés les méninges une vingtaine de fois. Beaucoup pendant la présidentielle et les législatives, un peu

moins ensuite. Les petites abeilles du département ont débattu, «proposé des idées qui sont remontées jusqu'à Paris, au staff, pour être mises en parallèle avec celles émanant des 404 collectifs de toute la France, être synthétisées et prendre toute leur place dans les projets de loi», explique Pchémek Sokolski. Au service, toutefois, d'un pouvoir qui apparaît jupitérien, dominé par un chef au-dessus de la mêlée. «C'est du militantisme de base qui repose sur des poncifs, des banalités et surtout du narcissisme, juge sévèrement une déçue du système. J'y perçois en fait une notion d'entre soi, l'envie illusoire de faire partie des initiés.» Mais pour Elsa Auriol, 20 ans, étudiante en droit à la fac de La Couronne, la recette fonctionne. «On sait que nos idées, nos débats sont pris en compte, ce qui ne serait pas le cas dans d'autres partis politiques. Ça ne sert pas à rien, c'est au contraire très gratifiant. Et vraiment innovant.» Ils sont quelques-uns de son âge à partager ce point de vue.

Tous bénévoles au service du parti

Sauf qu'en Charente, l'étiquette En Marche! ne scote pas vraiment les jeunes. Leur mouvement dédié revendique certes 398 «fans» sur sa page Facebook, il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas plus d'une vingtaine à militer sérieusement. «Au début, on avait recruté tous nos potes, mais ils sont presque tous partis au bout d'une semaine», confie Elsa Auriol. «Le mot politique rebute encore», se



23 avril 2017, le soir du premier tour de l'élection présidentielle. En Marche! en Charente n'est encore qu'un groupuscule méconnu autour de Thomas Mesnier. Photo archives Renaud Joubert

désolé Mathis Larour, le responsable des «Jeunes avec Macron» en Charente. Pour tâcher d'y remédier, le mouvement junior se donne pour l'an prochain un grand défi de communication: «Recentrer le message sur ce que nous voulons être, un groupe d'ouverture qui débat largement au-delà des couleurs politiques», glisse Paul Andrieux, fonctionnaire territorial et porte-parole bénévole d'En Marche! 16. Bénévoles, ils le sont d'ailleurs tous dans la petite équipe qui gravite autour du référent, prof d'éco-droit à la Cifop et lui-même animateur du parti sur (tout) son temps libre. L'adhésion à En Marche! est gratuite, le mouvement ne dégage pour l'heure aucun véritable budget dans les territoires. «Nous fonctionnons beaucoup par des systèmes de remboursements sur avances», admet Pchémek Sokolski.

C'est un peu comme si la vingtaine de comités relevait du monde associatif. De cercles qui se sont même carrément fixés des missions d'éducation populaire. Ou de paternalisme bienveillant à l'ancienne? À Louzac, le 10 novembre, «une personne a proposé un atelier numérique: nous l'avons accompagnée, sans arrière-pensée politique». «L'initiative citoyenne» en tout cas a trouvé son public. Dans l'esprit, le concept séduit bien sûr les deux parlementaires LREM charentais, façonnés dans le moule. Sandra Marsaud et Thomas Mesnier le déclinent à leur façon, en «ateliers députés». «C'est un des modes de mobilisation auxquels je crois, dit la députée du Cognacais. C'est une excellente façon aussi de mesurer l'intérêt des gens pour les sujets que nous portons.» Des fois qu'En Marche! se tromperait de route.

Le chiffre 200

Charentais militent activement pour En Marche! selon les chiffres communiqués par le mouvement. Le parti du président de la République revendique cependant 1 600 adhérents en Charente.

Faits divers

■ CHÂTEAUBERNARD

Un septuagénaire pincé chez Auchan pour vol de homards

L'habit ne fait pas le moine, l'âge la probité. Samedi dernier, 23 décembre, les services de sécurité du magasin Auchan de Châteaubernard ont interpellé un homme de 73 ans à la sortie des caisses, à 10h. Dans son cabas, à l'intérieur d'un sac pour surgelés équipé afin d'échapper aux détecteurs, ce Charentais-Maritime avait dissimulé du homard, et pas que des pincés, pour une valeur marchande de 589,73 euros tout rond. Tout rouge d'avoir été repéré par les caméras de surveillance de l'établissement, il s'est empressé de régler la note, mais n'a pas échappé pour autant au passage par la case poste de police où cette personne âgée d'apparence respectable mais au CV déjà bien chargé, a fait l'objet d'un rappel à la loi. L'histoire ne dit pas s'il a bien digéré ses homards le soir du réveillon.

Linux Cognac fête ses 10 ans demain à La Salamandre

L'association propose une soirée autour des logiciels libres. Mais aussi des traces qu'on laisse sur internet. Avec quelques conseils.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.r

Dix ans qu'ils font la promotion des logiciels libres à Cognac. Pour fêter ça, les membres de l'association Linux organisent une soirée gratuite et ouverte à tous, demain jeudi, à La Salamandre autour des traces qu'on laisse sur internet... «*Et de notre vie privée*», indique Vanessa Quéméré, la présidente, geek et mère au foyer. «*On en dit beaucoup plus sur internet qu'on ne le pense*», ajoute-t-elle, estimant que «*les données que l'on consulte ou que l'on émet ne devraient pas être exploitées commercialement*». Pas question d'effrayer en parlant des dangers d'internet. «*On est des geeks, on ne peut pas s'en passer. C'est un outil magnifique, magique*», sourit la présidente. L'idée, c'est plutôt de donner des clés pour bien s'en servir. «*Le risque zéro n'existe plus aujourd'hui, mais il y a quelques astuces pour protéger son téléphone portable, par exemple.*»

Des interventions et une projection

Plusieurs interventions auront lieu demain à partir de 17h15. Il sera d'abord question des enjeux et des aspects de la protection de la vie privée sur internet; puis des logiciels libres, outils de protection au quotidien. «*On parlera aussi de comment un navigateur peut nous aider à nous protéger sur internet*, détaille Vanessa Quéméré. *Un intervenant nous fera un point sur la réglementation des drones de loisirs.*» Et puis, les membres distilleront aussi quelques conseils pour bien utiliser son téléphone portable.



Vanessa Quéméré est présidente de Linux Cognac depuis trois ans. L'association fait la promotion des logiciels libres et sensibilise aux dangers d'Internet.

Photo J. P.

”

Les données que l'on consulte ou que l'on émet ne devraient pas être exploitées commercialement.

Après ces présentations, une projection du documentaire «*Nothing to hide*» [Rien à cacher, NDLR] sera proposée à partir de 20h15. Elle sera suivie d'un débat. «*On lance d'ailleurs*

un appel à témoignage, indique Vanessa Quéméré. Si des gens qui se sont fait pirater, voler leurs données personnelles, usurper leur identité... veulent venir parler de leur expérience, ils sont les bienvenus.»

Les membres de l'association Linux de Cognac se retrouvent une fois par mois à l'étage du Luma Café. L'association a participé pour la première fois, cette année, à la fête de la science au Musée des arts du cognac. Elle organise également des événements avec le lycée Jean-Monnet, autour de l'intelligence artificielle notamment.

Soirée Linux Cognac, demain jeudi 28 décembre, à partir de 17h15 à La Salamandre à Cognac.

Pineau et cognac éduquent les sens demain à Lignières

Une première soirée découverte des arômes est organisée demain à L'Auberge du Père Alfred. Dans le cadre des «Étapes du cognac».

Dans le cadre des animations «Les Étapes du cognac», trois femmes prennent les commandes d'une première soirée ouverte au public pour aller à la rencontre du pineau et du cognac, demain jeudi à partir de 19 heures, à L'Auberge du Père Alfred à Lignières-Sonneville (1).

”

Chaque plat sera accompagné de pineau ou de cognac pour découvrir de nouvelles saveurs.

De l'union de leurs passions et de leurs talents naît une expérience inédite autour des couleurs et des arômes dans une ambiance «auberge», avec repas, pour décomplexer le profane en matière d'approche des productions de Grande-Champagne.

À chacune sa spécialité: Dominique œuvrera aux fourneaux pour proposer ses saveurs du terroir, Nadine sensibilisera aux particularités du pineau et Cécile à celles du cognac et des eaux-de-vie. A travers le jeu, ces deux viticultrices mettront en éveil les sens olfactifs des participants avec dé-



Trois femmes seront aux commandes de la soirée découverte, demain.

Photo CL

couverte de différents échantillons disposés sur trois tables à thème: les secrets de la distillation, les étapes du vieillissement, les arômes à reconnaître.

«Quels sont les arômes d'un vieux pineau blanc? Est-ce un cognac VS, un VSOP ou un XO? Comment reconnaître le cœur, la précieuse eau-de-vie juste distillée, dont le vieillissement en fûts de chêne le transformera en cognac?» seront autant de questions qui trouveront réponses tout au long d'un dîner aux saveurs fermières, locales et de sai-

son. Des jeux qui rythmeront le menu: assiette campagnarde avec foie gras, filets de truite, fromage, charlotte au chocolat... Chaque plat sera accompagné d'un pineau ou d'un cognac pour découvrir de nouvelles saveurs.

Michel SCHAFFTER

(1) Tarif 22 euros, réservations ouvertes jusqu'à demain jeudi avant midi au 05 45 80 55 57.

Autres rendez-vous jeudi 18 janvier, séance de rattrapage samedi 3 février à 11h30 dans le cadre du salon du goût à Segonzac.

**CHÂTEAUBERNARD
CHASSORS**

Son fils, Nicolas ;
ses frères, Alain et Thierry ;
sa sœur, Isabelle ;
Evelyne CHAUVET,
beaux-frères et belles-sœurs,
parents et amis
vous font part du décès de

M. Didier BAS,

dans sa 53^e année.

La cérémonie civile aura lieu
le jeudi 28 décembre 2017, à 15 heures,
au cimetière de Crouin.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

*AML PF, marbres charentais, Cognac,
Jamaic, 15, avenue Paul-Firino-Martell
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.*

Lactalis rattrapé par la justice

■ Les laits infantiles produits par Lactalis contiennent des salmonelles ■ 35 nourrissons sont soignés depuis la mi-août ■ La justice a ouvert une enquête pour «tromperie aggravée».

Une enquête a été ouverte par le parquet de Paris, notamment pour «blesures involontaires» et «mise en danger de la vie d'autrui», dans l'affaire des laits infantiles contaminés par des salmonelles qui a contraint Lactalis à rappeler des milliers de tonnes de produits. Le retrait concerne des produits de marque Picot (poudres et céréales infantiles), Milumel (poudres et céréales infantiles) et Taranis (mélange d'acides aminés en poudre destinés au traitement de pathologies), selon Lactalis. La production de l'usine a été arrêtée le 8 décembre pour un grand nettoyage des installations.

«**Une contamination s'est installée (dans cette usine) suite à des travaux réalisés courant 1^{er} trimestre 2017**»

Cette enquête préliminaire, qui a été ouverte vendredi également pour «tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine» et «inexécution d'une procédure de retrait ou de rappel d'un produit» préjudiciable à la santé, a été confiée aux gendarmes de la section de recherches d'Angers et de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclasp), spécialisé dans ce type de dossier.

Lactalis est le premier groupe laitier français a procédé à deux rappels de produits avant d'annoncer le 21 décembre le rappel de toute sa production de laits infantiles de l'usine de Craon (Mayenne) depuis février.



Les laits incriminés contiennent des salmonelles. Une enquête est menée pour «tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine».

Photo AFP

«Une contamination dispersée s'est installée» dans cette usine «suite à des travaux réalisés courant 1^{er} trimestre 2017», selon un enquêteur.

35 nourrissons atteints

Le volume des produits concernés par ce rappel se chiffre en milliers de tonnes. Mais le groupe, connu pour sa discrétion, n'avait pas voulu le préciser.

Les salmonelloses sont des intoxications alimentaires allant de la gastroentérite bénigne à des infections plus graves. Elles sont potentiellement plus dangereuses pour les jeunes enfants, les personnes âgées ou affaiblies. Une première plainte avait été déposée à la mi-décembre

par Quentin Guillemain, père d'une fille de trois mois qui avait consommé un lot concerné par les rappels mais n'était pas tombée malade. L'association de consommateurs UFC-Que Choisir avait annoncé son intention de faire de même.

«L'ouverture de cette enquête est une très bonne nouvelle. Le parquet a été très réactif et cela montre que les éléments que nous avions dénoncés donnaient matière à une enquête. J'attends désormais la désignation d'un juge d'instruction et l'ouverture d'une information judiciaire», a réagi Me Jade Dousselin, l'avocate de Quentin Guillemain. Selon elle, de «très nombreux parents» ont également fait part de leur sou-

hait de déposer une plainte dans ce dossier. Une association de familles de victimes a également été créée par Quentin Guillemain. Au 20 décembre, l'autorité de surveillance Santé publique France avait recensé 35 nourrissons atteints de salmonellose en France depuis la mi-août. Ce nombre inhabituel l'a amenée à parler d'«épidémie», mais la santé de tous ces enfants est bonne.

Pour 31 enfants malades, il a été prouvé qu'ils avaient consommé un lait infantile de l'usine Lactalis de Craon. Une partie des 350 employés de l'usine vont subir des mesures de chômage technique, qui doivent être annoncées dans les prochains jours.

Un alerte en 2005

La production de l'usine de Craon, qui appartient depuis 2006 à Lactalis, a été arrêtée le 8 décembre pour un grand nettoyage des installations. Elle avait déjà subi une contamination par des salmonelles en 2005, juste avant son rachat. En Chine, cette affaire a été abondamment commentée: en 2008, un scandale retentissant de lait en poudre infantile contaminé à la mélanine a durablement marqué les consommateurs chinois.

Déjà visés: le thé et les baumes à lèvres

La liste des produits douteux, épinglés notamment par les associations de défense des consommateurs, s'allonge depuis la fin de l'été.

En septembre, 21 baumes à lèvres parmi les plus répandus du marché étaient dénoncés pour comporter des substances toxiques. Ces sticks, produits par Labello, Yves Rocher, Avène ou encore La Roche-Posay, n'ont pas passé les tests effectués par l'UFC-Que Choisir. «On a retrouvé des résidus, l'un est cancérigène, l'autre semble être toxique, or, ils s'accumulent dans le foie et les ganglions lymphatiques», expliquait alors Fabienne Malaysson, responsable de cette enquête. «Les conséquences? De possibles réactions inflammatoires dont on ignore les répercussions exactes. Mais des études ont montré que certaines personnes ont jusqu'à 5 grammes dans l'organisme, donc on estime que ce n'est pas du tout



Sur vingt-six théés testés en novembre, tous contenaient des pesticides.

Photo AFP

souhaitable». Juste avant, l'UFC-Que Choisir avait dévoilé mille produits cosmétiques toxiques, aux substances jugées «indésirables», dont 23 produits «hors la loi».

En novembre, la présence de produits chimiques et de pesticides était détectée dans des sachets de thé par les enquêteurs du magazine 60 Millions de consommateurs. Sur les seize théés noirs et dix théés verts testés,

tous contiennent des pesticides, allant jusqu'à 17 différents. Les marques concernées sont entre autres Lipton, Kusmi Tea ou Auchan. Juste à l'entrée de l'hiver, le hors série «Se Soigner sans ordonnance» mettait en garde 62 médicaments parmi les plus vendus en automédication. Le bilan est plutôt refroidissant: près d'un médicament sur deux (45 %) est à proscrire!

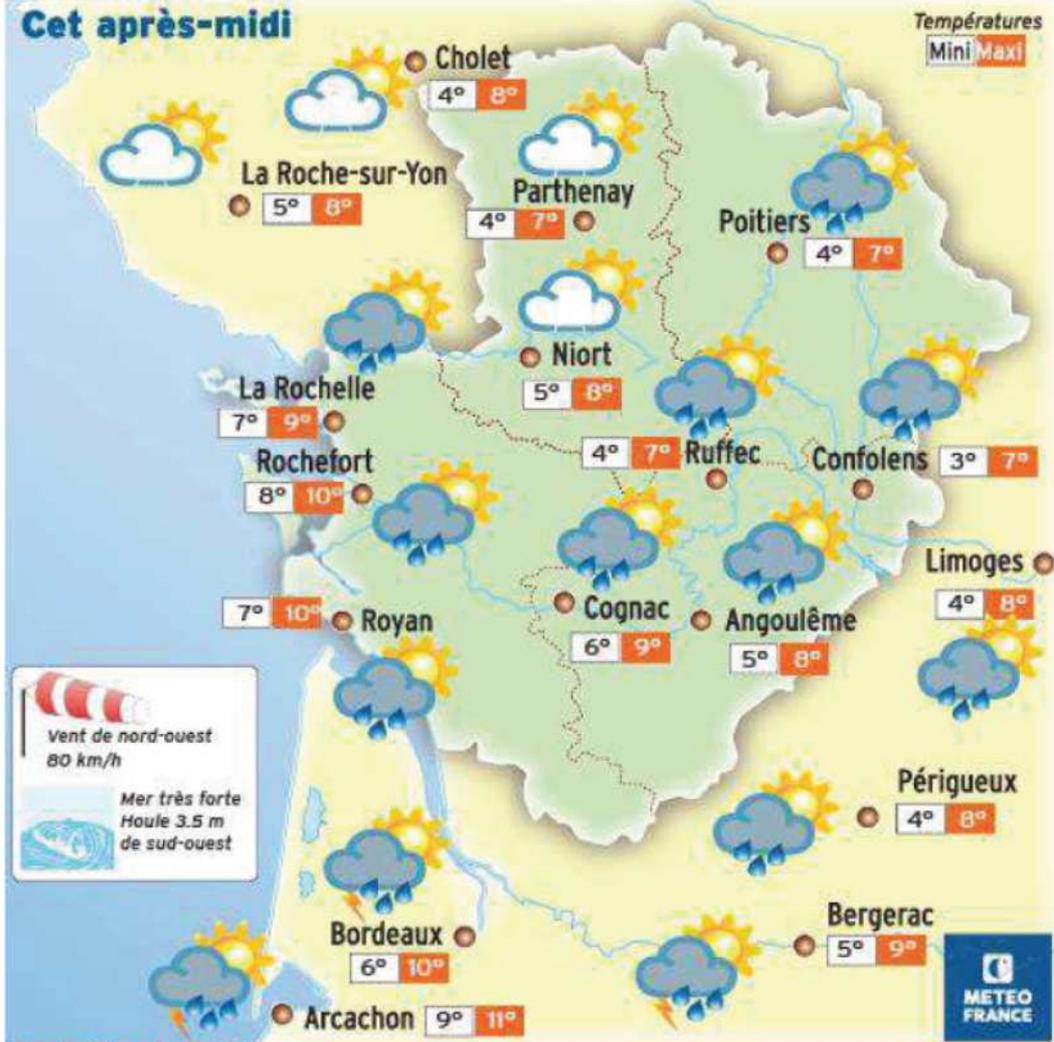
Levothyrox

Les plaignants déboutés

Le tribunal de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) a débouté hier une quarantaine de patients souhaitant obtenir du laboratoire Merck la livraison de l'ancienne formule de Levothyrox car ils souffrent d'effets secondaires de la nouvelle formule, a indiqué l'avocat des plaignants. Le juge des référés, qui a également rejeté la demande d'indemnisation pour «préjudice d'angoisse», a basé sa décision sur plusieurs arguments: «Absence de certificats médicaux» sur les effets néfastes du médicaments, «existence de substituts», «seulement 0,6% soit 15.600 des 2,6 millions personnes traitées par Levothyrox concernées par ce problème et mise sur le marché par le laboratoire de 218.080 boîtes», a expliqué Me Jacques Lévy.

La décision du tribunal de Saint-Gaudens va dans le sens opposé à celle du juge des référés de Toulouse, qui avait condamné le 14 novembre le laboratoire à fournir «par le biais des circuits de distribution et de commercialisation, sans délai» le produit ancienne formule aujourd'hui dénommé Euthyrox à 25 patients de la Haute-Garonne. Merck a fait appel de la condamnation toulousaine, qui était assortie d'une astreinte de 10.000 euros par jour et par infraction constatée. Me Lévy a dit qu'il interjetait appel de la décision de Saint-Gaudens. Ce jugement «reprenait les arguments de Merck sans tenir compte des nôtres», a déploré l'avocat des plaignants. D'autres audiences sont prévues: un référé devant le TGI de Paris sera étudié le 26 janvier.

Cet après-midi



Instable et venté.

Le ciel est changeant au réveil, hésitant entre éclaircies et nuages porteurs d'averses, s'accompagnant localement de coups de tonnerre et de grésil. Les averses s'atténuent l'après-midi, pour cesser en fin de journée. Le vent, fort en matinée, mollit sensiblement dans l'intérieur en soirée, plus tardivement sur la côte. Les températures repassent sous les normales dans l'intérieur.

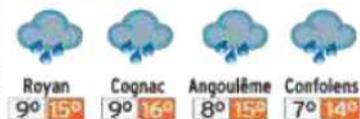
Jeudi



Vendredi



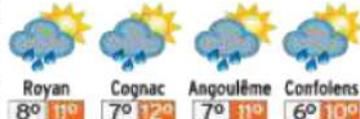
Samedi



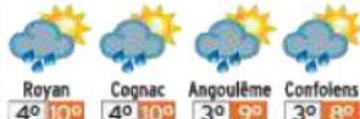
Dimanche



Lundi



Mardi



HIER

Mini / 16h

Laits contaminés : une enquête ouverte

JUSTICE Il s'agit notamment de déterminer quelle est la responsabilité de Lactalis dans la contamination par des salmonelles de laits infantiles

Le pôle santé publique du parquet de Paris a ouvert en fin de semaine dernière une enquête judiciaire préliminaire sur la contamination par des salmonelles de laits infantiles produits dans une usine de Lactalis, à Craon (Mayenne), selon « Le Point ». L'investigation a notamment été ouverte pour les chefs de « blessures involontaires », « mise en danger de la vie d'autrui », « tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine » et « inexécution d'une procédure de retrait ou de rappel d'un produit » préjudiciable à la santé.

Depuis mi-août, 35 bébés ayant consommé des produits infantiles Lactalis ont été atteints de salmonelloses – des intoxications alimentaires violentes, particulièrement dangereuses pour les enfants en bas âge. Il a été prouvé qu'au moins 31 d'entre eux avaient consommé des produits issus du site de production se trouvant en Mayenne.

Des travaux en cause ?

« Nous savons désormais qu'une contamination dispersée s'est installée dans cette usine à la suite des travaux réalisés dans le courant du premier semestre 2017 », a justifié Lactalis. Mais cette explication ne contente pas l'Office central de la lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), qui a été chargé de l'enquête. Les gendarmes de l'organisme, ainsi que ceux de la section de recherches d'Angers, seront chargés de comprendre comment s'est faite la contamination et de déterminer la part de responsabilité



31 bébés malades sur 35 ont consommé des produits issus du site de production Lactalis à Craon, en Mayenne. PHOTO PQR

du premier groupe laitier français.

Lactalis a procédé à deux retours de produits avant d'annoncer le 21 décembre le rappel de toute sa production de laits infantiles de l'usine de Craon (Mayenne) depuis février. Le volume se chiffre en milliers de tonnes. Mais le groupe, connu pour sa discrétion, n'avait pas voulu le préciser.

Au chômage technique

Le retrait concerne des produits de marque Picot (poudres et céréales infantiles), Milumel (poudres et céréales infantiles) et Taranis (mélange d'acides aminés en poudre destinés au traitement de pathologies).

Une partie des 350 employés de

l'usine vont subir des mesures de chômage technique, qui doivent être annoncées dans les prochains jours, selon le groupe.

La production de l'usine, qui appartient depuis 2006 à Lactalis, a été arrêtée le 8 décembre pour un grand nettoyage des installations. Elle avait déjà subi une contamination par des salmonelles en 2005, juste avant son rachat.

À l'étranger, et notamment en Chine, cette affaire a été abondamment commentée. Et pour cause : en 2008, dans ce pays, un scandale retentissant de lait en poudre infantile contaminé à la mélanine a durablement marqué les consommateurs et discrédité la filière lait locale.

● Jour de l'An

● Jour férié

Long week-end grâce à un lundi férié

| JANVIER 2018 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| FÉVRIER 2018 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | | | | |

| MARS 2018 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

| AVRIL 2018 | | | | | | |
|------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Fête du travail
☑ pont possible

Victoire 1945
☑ pont possible

Lundi de Pâques

| MAI 2018 | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| JUIN 2018 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| JUILLET 2018 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| AOÛT 2018 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

Lundi de Pentecôte

Jeudi de l'Ascension
☑ pont possible

Fête nationale

Assomption

| SEPTEMBRE 2018 | | | | | | |
|----------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

| OCTOBRE 2018 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| NOVEMBRE 2018 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

| DÉCEMBRE 2018 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | | |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

Toussaint
☑ pont possible

Commémoration
de l'armistice de 1918

Noël
☑ pont possible

Vers un contrôle plus strict des chômeurs ?

SOCIAL Le gouvernement envisagerait de durcir certaines sanctions dans le cadre de la future réforme de l'Assurance-chômage, assure « Le Canard enchaîné » daté du 27 décembre, citant une note confidentielle du ministère du Travail. Selon cette dernière, une recherche insuffisante, un refus de formation ou un refus de deux offres d'emploi jugées raisonnables, entraînerait une réduction des allocations de 50 % pendant deux mois. En cas de récidive, elles seraient supprimées pour une durée de deux mois. En outre, chaque chômeur devra remplir un « rapport d'activité mensuel », listant l'ensemble des démarches effectuées pour favoriser son retour à l'emploi.

Bientôt de la pub sur les trottoirs

BORDEAUX Des start-up ont convaincu Bercy de mener des expérimentations. Bordeaux a été choisie, à son corps défendant

YANN SAINT-SERNIN
AVEC YANNICK DELNESTE
ysaint-sermin@sudouest.fr

Bientôt de la publicité sur les trottoirs ? Un décret ministériel publié le 24 décembre fait en tout cas de la capitale girondine l'une des trois villes tests pour accueillir ce type de réclame, jusqu'à présent interdite. À la mairie de Bordeaux, il est reçu de façon plutôt froide.

Selon le texte, il est désormais possible pendant 18 mois, de déroger aux codes de la route et de l'environnement dans trois villes (Bordeaux, Nantes et Lyon) afin d'expérimenter des marquages sur les trottoirs à des fins publicitaires.

Il conditionne toutefois cette expérimentation à un certain nombre de points. Ces publicités doivent notamment être réalisées avec de l'eau (lacher) ou des peintures biodégradables, sans modifier l'adhérence du trottoir, pour une durée de moins de 10 jours et sur une surface

de moins de 2,5 mètres carrés. Selon l'arrêté, le dispositif doit faire l'objet d'une évaluation régulière et d'un rapport final au terme des 18 mois.

Stupeur à Bordeaux

Mais à la mairie de Bordeaux, on affiche sa stupeur. « Les élus et administrations de la Ville et de Bordeaux Métropole n'ont, à aucun moment, été consultés ou informés en amont de cette décision », indique la mairie. Et de rappeler que « la Ville de Bordeaux a, pour sa part, régulièrement opposé un refus à des demandes de ce type émanant d'annonceurs ou de commerçants considérant que cela constituait une pollution visuelle inutile ».

« On ne nous a jamais demandé notre avis pour faire partie de ces expérimentations », réagit pour sa part Jean-Louis David, adjoint au maire en charge de la vie urbaine. De fait, plusieurs start-up ou auto-entrepreneurs lorgnent depuis quelques années sur les trottoirs des grandes villes et sur le marché de la publicité



Plusieurs sociétés avaient déjà tenté ce type de publicité. PH. JPS

éphémère qu'ils pourraient constituer. À Bordeaux, plusieurs tentatives avaient été menées, suscitant des rappels à l'ordre de la part de la mairie. « C'est vrai qu'au départ, on était un peu "border" avec la légalité », reconnaît Guillaume Paris de Bollardière, Directeur de Biodegr'Ad, une

jeune pousse lyonnaise précurseur dans ce domaine et qui se targue d'être à l'initiative du décret et même d'avoir été « reçu à l'Élysée » fin 2017. « Désormais, nous avons une base légale qui permet de faire des expérimentations. Nous espérons ainsi convaincre les collectivi-

tés que notre procédé est écolo et génère bien moins de pollution visuelle que la publicité sur mobilier urbain » assure le jeune entrepreneur.

« Cela n'aboutira pas »

Le directeur confie également que c'est sur sa proposition que la ville de Bordeaux a été glissée dans le trio de villes-test. « On veut débattre. Ça ne sert à rien de débattre qu'avec ceux qui sont d'accord avec nous », glisse-t-il. Reste à voir comment sera accueillie la proposition. « C'est un cadeau de Noël étonnant », sourit l'adjoint au maire qui confirme avoir été contacté il y a quelques années et « avoir dit non ». « Il semble que Bordeaux n'a pas mesuré l'ampleur de l'avancée de notre projet. On va reprendre contact avec eux. On a toujours essayé d'être pro-actifs. Même le gouvernement est avec nous. Franchement, notre projet, je ne vois pas comment on peut être contre ».

Pas sûr que l'argument suffise pour Jean-Louis David : « Ils ont une force de frappe assez étonnante. De ce côté-là, ils ont fait du bon boulot. Mais à Bordeaux, cela n'aboutira pas ».

Il vole pour 600 euros de langoustines

CHÂTEAUBERNARD
Un septuagénaire a tenté de dérober les crustacés à Auchan

Samedi dernier, beaucoup de consommateurs faisaient leurs emplettes pour le réveillon de Noël au centre commercial Auchan. Mais un homme a particulièrement retenu l'attention des agents de sécurité. En effet, les caméras ont vu l'individu se saisir de langoustines au rayon poissonnerie. Et il a franchi les caisses sans s'affranchir du prix des crustacés.

Retenu par les vigiles, le voleur s'est fait contrôler avec 589 euros de langoustines cachées dans un sac doublé d'aluminium. La direction d'Auchan a alors appelé la police. Police qui connaît bien ce Cognacais de 73 ans, déjà connu pour des faits similaires. Il a écopé d'un rappel à la loi. Mais surtout, l'établissement a exigé qu'il rembourse la totalité de la marchandise. Qu'il a vraisemblablement consommé le soir de Noël. Peut-être avec un goût amer...
Jonathan Guérin

Un 1 000^e viticulteur s'engage pour l'environnement

FILIERE COGNAC Kevin Paris, exploitant à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Maritime), est le millième viticulteur de la filière cognac à s'engager pour des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Il s'est inscrit au programme de certification « viticulture durable » lancé par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) à l'automne 2016. Ce dispositif a pour ambition d'aller au-delà des recommandations du plan gouvernemental Eco-phyto 2, qui prévoit de diviser par deux l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2025.

Fêtes : les gendarmes ouvrent l'œil

SÉCURITÉ Durant cette période de festivités, les militaires charentais accentuent leur présence, dans les zones commerciales notamment

Un service d'une vingtaine de gendarmes a pour mission permanente, durant tout le mois de décembre et une partie du mois de janvier, la sécurisation des commerces. Les militaires opèrent notamment sur la plus grande zone commerciale du département, les Grands-Champs à Champniers.

Contre les vols

Leur présence permet de rassurer les professionnels, en cette période où les ventes augmentent. Elle sert aussi de dissuasion contre les personnes mal intentionnées. Et parfois, si nécessaire, ces gendarmes sont appelés à intervenir dans le cadre d'un flagrant délit.

Ils agissent également en tous lieux de rassemblement important de personnes à Barbezieux, La Rochefoucauld, Confolens, Rufec et en périphérie de Cognac. Lors des pics d'affluence, ils sont fréquemment appuyés dans leur action par un hélicoptère, une équipe cynophile et des motocyclistes qui complètent leur action.

Pour faire face à cette recrudescence d'activités, la gendarmerie s'appuie sur des militaires de carrière mais aussi des réservistes, c'est-à-dire des civils qui endossent le costume de gendarmes sur leur temps libre. En Charente, ils représentent un tiers des effectifs totaux.



Le préfet Pierre N'Gahane est allé à la rencontre des services. À droite, le commandant Ladaive et le lieutenant-colonel Geoffroy. PHOTO DR

Combien reste-t-il de points sur mon permis ?



Le service Telepoint (accessible sur Internet à tele7.interieur.gouv.fr/tp) permet de consulter le solde de points de son permis de conduire. Il faut se munir de son numéro de permis et d'un code confidentiel, à demander à la préfecture, si son papier rose a été délivré avant le mois de novembre 2013. PHOTO ARCHIVES ÉMILIE DROUINAUD/« SUD OUEST »

LE PIÉTON

Sait les jours du sapin de Noël désormais comptés. Mais où je ter l'épicéa ou le jolinordmann qui a si joliment décoré votre intérieur ? Quatre points de dépôts seront ouverts dès le 2 janvier : le parking de la gare, boulevard de Paris ; le parking du stade Félix-Gaillard ; la place de la Levade ; et la rue Blériot dans le quartier de la Chaudronne. Pour ceux qui ne pourraient se déplacer, les services du Grand-Cognac organisent une collecte en porte-à-porte le 12 janvier. Inscription indispensable au 05 17 22 20 04.



La tranche des façades a été usinée au millimètre près dans l'atelier de la société Mi 16 à L'Isle-d'Espagnac. PHOTO SEGUIN MOREAU

Seguin Moreau au chevet des cuves Monnet

SAVOIR-FAIRE La tonnellerie de Merpins rénove les gigantesques tonneaux qui faisaient la gloire du chai cathédrale du site Monnet. Ces cuves décoreront le restaurant du futur palace

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Les tonneliers de Seguin Moreau sont partis en vacances de Noël sereins, avec la satisfaction du travail bien fait. Depuis près d'un an, les équipes de Christophe Grelaud, Pierre Rabonin et Philippe Fougère (cadres de l'atelier « grands contenants ») œuvraient à un chantier pas comme les autres : la rénovation des gigantesques tonneaux du chai cathédrale de l'ancienne friche industrielle Monnet, dont la transformation en hôtel de luxe est promise pour l'été 2018.

Ces cuves de forme tronconique, alignées comme à la parade, faisaient la gloire du site. Elles seront toujours là, demain, dans le futur restaurant du palace. « Rénover des tonneaux, ça, nous savons faire. C'est notre cœur de métier. Transformer des cuves en éléments de décoration fut plus compliqué », raconte Paul-Emma-

nuel Sidelsky, directeur de production chez Seguin Moreau. Pour relever le défi, les tonneliers se sont transformés en ébénistes et charpentiers de marine ! Sept cuves ont été démontées, douelle par douelle. Objectif : restaurer trois grands tonneaux et fabriquer sept façades à fixer sur les murs. Problème : découper une cuve cintrée puis la poser sur un fond plat sans le moindre jeu exigeaient une grande technicité. Seguin Moreau a dû faire appel à la société Mi 16 de L'Isle-d'Espagnac et à ses outils d'usinage à commandes numériques.

Autre prouesse : rénover en respectant la patine du temps, garder ici et là quelques craquelures et nœuds du bois, respecter mais ne surtout pas unifier les teintes du bois, différentes d'une douelle à l'autre. Aujourd'hui, les façades sont presque terminées. Elles pèsent environ 600 kg et mesurent plus de 3 mètres de haut.



L'équipe a relevé un défi. Pour créer des éléments décoratifs, les tonneliers ont dû devenir ébénistes. PHOTO SEGUIN MOREAU

Hier, un site industriel. Demain, un restaurant



Autrefois, une quarantaine de cuves de forme tronconique d'une contenance de 260 hectolitres étaient alignées comme à la parade dans le chai cathédrale. Demain, trois cuves rénovées et neuf façades décoreront le restaurant gastronomique du palace.

PHOTO HENRI-JEAN BERTHÉLÉMY (ARCHIVES « SUD OUEST ») ET IMAGE DE SYNTHÈSE DES ARCHITECTES DE L'AGENCE ERTIM